	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 décembre 2024	N° 2024-669

Convocation du 29 novembre 2024

Aujourd'hui vendredi 6 décembre 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :


M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Christine BONNEFOY à M. Patrick PUJOL
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 6 décembre 2024	<i>Délibération</i>
	Direction circulation et stationnement Service observation modélisation / rocade	<i>N° 2024-669</i>

Projet européen ' SCALE ' - Participation de Bordeaux Métropole - Encaissement des recettes - Décision - Autorisation

Monsieur Thierry TRIJOLET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a construit depuis 2015 une notoriété nationale et internationale sur les systèmes de transports intelligents coopératifs (C-ITS), avec l'accueil notamment du congrès mondial du secteur. Cet événement a été un catalyseur pour l'écosystème bordelais, avec depuis, un engagement dans plusieurs projets européens réussis.

A ce titre, nous pouvons citer les projets suivants : **C-the Difference (2016-2018)** apportant des conseils de vitesse pour les véhicules motorisés à l'approche des feux de circulation ; **Coopits et C-Roads France (2016-2021)** qui a permis d'aboutir à une application smartphone « Coopits », qui reprend les avancées de C-the Difference et les données liées au trafic interurbain, afin d'améliorer l'information des citoyens ; **InDiD (Infrastructure Digitale de Demain) (2019-2024)** dont l'objectif était d'améliorer et d'enrichir le catalogue de services « Coopits » en l'orientant en fonction des enjeux du schéma des mobilités et de la transition énergétique et environnementale ; **DIT4TRAM (Distributed Intelligence and Technology for Traffic and Mobility Management) (2021-2024)** dont l'ambition était de soutenir la transition vers une mobilité durable et « sans couture », connectée et autonome.

Depuis 2016 le Ministère en charge des Transports est pleinement actif dans ces projets européens. C'est pourquoi, le Ministère a sollicité de nouveau Bordeaux Métropole afin de candidater à un nouvel appel à projet qui vient d'être remporté. C'est un appel émanant du programme « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) ».

Ce nouveau projet européen dénommé « **SCALE** » (**Strengthening C-ITS Adoption and Lining-up across Europe**) réunit 89 partenaires, dont 45 sont français. Le projet devrait débuter en septembre 2024 pour une durée de 52 mois (décembre 2028). Les objectifs du projet sont de répondre aux défis restants qui freinent l'industrialisation des C-ITS en France et en Europe et ainsi contribuer à un déploiement opérationnel à grande échelle pour assurer le leadership européen. Les défis sont de trois ordres : technologique, opérationnel et socio-économique.

Pour se faire, 10 sites pilotes, dont 6 en France, seront mobilisés pour travailler sur les capacités d'industrialisation, de mise à l'échelle et de mise en production de manière pratique. Au vu de la cohérence de ce projet avec le schéma des mobilités adopté par le conseil métropolitain le 23 septembre 2021 (fiche action n°10 « améliorer le fonctionnement des voiries métropolitaines ») et de la continuité des actions engagées avec l'écosystème local (Gertrude SAEM et Neo GLS), la participation de Bordeaux Métropole au site pilote « Sud-Ouest de la France » aux côtés notamment de la Région Nouvelle-Aquitaine, est ainsi pertinente. Les thématiques proposées en lien avec le schéma des mobilités à traiter sur Bordeaux Métropole sont les suivantes :

- Cars express : facilitation dédiée du temps de parcours urbain par priorisation aux feux et accès aux site propres fermés (non partagés avec les vélos, taxis...),
- Information sur la voirie grand trafic en continuité de rocade et sur le réseau structurant de Bordeaux métropole, notamment sur les temps de parcours, l'information travaux, la gestion des risques (inondation, technologique), la gestion d'évènements (manifestations sportives, culturelles, inaugurations) et les dispositifs de déviation associées à ces situations,
- Outils d'accompagnement de la ZFE, rabattement vers les pôles d'échanges, intégration des voies de covoiturage dynamique, autres actions en faveur des alternatives à l'autosolisme.

Seules les dépenses effectivement réalisées pourront être remboursées, dans la limite des coûts prévus au budget. Dans le cas où le cofinancement de l'Union européenne serait moindre, Bordeaux Métropole prendrait à sa charge la différence.

Le budget total du projet est de **76 987 977€** dont **38 493 988,50€** sont cofinancés par l'Union européenne au titre du programme MIE. La contribution de Bordeaux Métropole s'élève à **1 178 337€** cofinancé à 50% par l'Europe soit **589 168,50€** sur 52 mois décomposé comme suit :

Dépenses		Ressources		
Nature de la dépense	Montant	Financeurs	Montant	%
A. Coûts salariaux (charges patronales incluses)	211 269€	Union européenne	589 168,50€	50%
B. Sous-traitance	964 768€	Bordeaux Métropole	589 168,50€	50%
C. Frais de déplacements	2 300€			
TOTAL	1 178 337€	TOTAL	1 178 337€	100%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-2,
VU la délibération n°2021-430, en date du 23 septembre 2021, approuvant le schéma des mobilités,

VU le projet de mandature 2020-2026, Politique numérique responsable – Ambitions numériques, ambition N°4 : « Des villes connectées au service de la qualité de vie, de l'attractivité et de la transition écologique des territoires »,

VU la délibération n°2021-568, en date du 23 septembre 2021, actant les ambitions numériques de la Métropole,

VU la délibération N°2023-499, en date du 29 septembre 2023, approuvant la stratégie numérique responsable,

Entendu le rapport de présentation

Considérant que ce projet européen participe au renforcement du schéma des mobilités de la Métropole,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet indiquant les participations maximums sollicitées,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à signer les documents contractuels et tout avenant y afférant et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération,

Article 3 : de réaliser les dépenses liées à ce projet au chapitre 20, article 2051, du Budget Principal pour les exercices concernés par ce projet,

Article 4 : de percevoir les recettes du fonds européen via le coordinateur du consortium et de les imputer sur le Budget Principal des exercices concernés, au chapitre 13 article 1321.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Madame BONNEFOY, Madame BOZDAG, Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Madame HELBIG, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur PEScina, Monsieur PUJOL, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 décembre 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 17 DÉCEMBRE 2024	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
DATE DE MISE EN LIGNE : 17 DÉCEMBRE 2024	
	Monsieur Thierry TRIJOLET